

## PERMIS MOTO A2/A1

### Définition :

#### Catégorie A2

Motocyclettes avec ou sans side-car : - puissance maxi 35 kW (47,5 CV), rapport poids/puissance maxi 0.2 kW/kg ou un trois roues d'une puissance maximale de 15Kw. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus du double de sa puissance.

#### Catégorie A1

Motocyclettes avec ou sans side-car : - cylindrée limitée à 125 cm<sup>3</sup> - puissance maxi 11 kW (15 CV), rapport poids/puissance maxi 0.1 kW/kg Tricycle à moteur d'une puissance maximale de 15 kw.(catégorie L5.e).

Le permis A2 donne les équivalences A1, AM (ex BSR)

La catégorie A du permis de conduire, obtenue avant le 1er mars 1980, ou les catégories A 2 ou A 3, obtenues entre le 1er mars 1980 et le 31 décembre 1984, autorise la conduite de toutes les motocyclettes.

### Conditions requises :

Avoir minimum 18 ans pour le permis A2 ou 16 ans pour le permis A1.

### Durée de la formation

Vous devrez justifier d'un minimum de 20 heures de leçons, dont 8 sur piste et 12 sur route.

Si vous êtes titulaire du permis A1 (AL avant le 1er mars 1999), vous permettant de conduire une motocyclette légère d'une cylindrée n'excédant pas 125 cm<sup>3</sup>, la durée minimale des leçons pour le permis A2 est ramenée à 15 heures, dont 5 sur piste et 10 sur route.

## Programme :

### **Une évaluation de départ**

Afin de déterminer un volume prévisionnel de conduite.

Il faudra passer l'Epreuve Théorique Moto (ETM).

### **Formation théorique :**

Préparation à l'épreuve théorique moto (ETM) par des cours de code reprenant les 9 thèmes officiels.

L : dispositions légales en matière de circulation.

C : le conducteur.

R : La route.

U : Les autres usagers de la route.

D : Règlementation générale et divers.

P : Préparation nécessaire à prendre en quittant le véhicule.

M : Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite.

S : Equipements de sécurité des véhicules.

E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

### **Formation pratique :**

Avec l'appui du livret d'apprentissage de l'élève et de la fiche de suivi, tout en suivant le R.E.M.C (référentiel pour l'éducation et mobilité citoyenne).

### **Module pratique hors circulation « plateau »**

1 Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée

Connaître et adopter les comportements sécuritaires

Maîtriser le déplacement de la machine

Position de conduite

Démarrer et s'arrêter

Monter et rétrograder les vitesses

Maîtriser la réalisation d'un freinage

Tenir l'équilibre

Module pratique en circulation

2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Respecter les règles de circulation

Positionner le véhicule

Adapter l'allure

S'arrêter

3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Croiser, dépasser et être dépassé

Evaluer les distances de sécurité

Communiquer avec les autres usagers

Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense

4 Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Préparer et effectuer un voyage longue distance

Connaître les principaux facteurs de risque

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident

Avoir des notions sur l'entretien

Ecoconduite

Moyens :

La formation est dispensée par des enseignants de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes en cours de validité.

La formation théorique s'effectuera à l'auto-école ZEBRA située ;  
95 RUE PIERRE BROSOLETTTE 36100 ISSOUDUN

La formation hors circulation sera effectuée sur une piste située :  
**ROUTE DEPARTEMENTALE 9 – ZI ISSOUDUN, 36100 ISSOUDUN**

- ✓ Cette formation A1 s'effectuera sur les 4 véhicules de type :

**A1** }  
YAMAHA YS 125 cm<sup>3</sup>  
YAMAHA YBR 125 cm<sup>3</sup>  
YAMAHA MT 125 cm<sup>3</sup>  
SCOOTER KYMCO 125 cm<sup>3</sup>

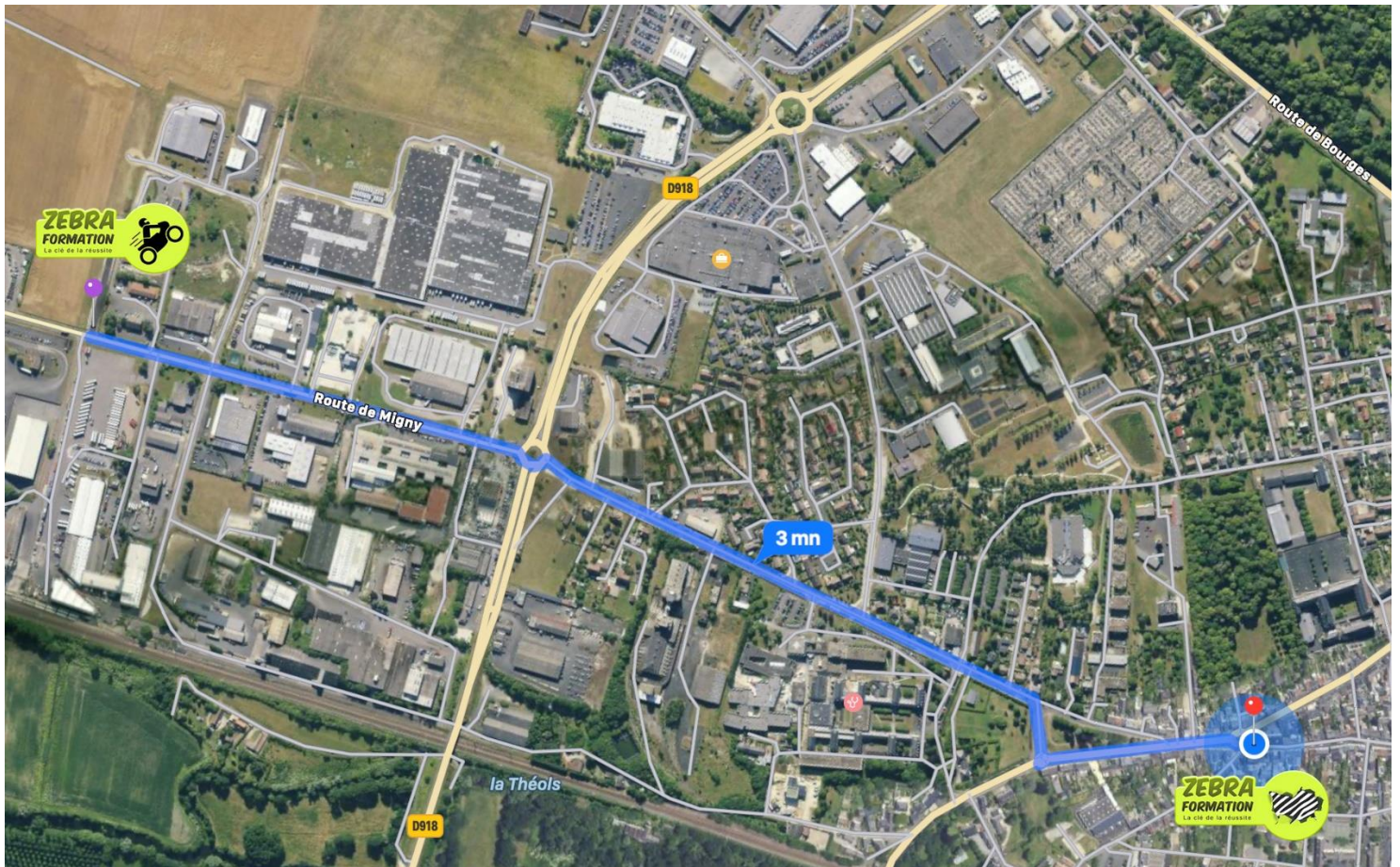
- ✓ Cette formation A2 s'effectuera sur les 2 véhicules de type :

**A2** }  
YAMAHA MT 07  
KAWASAKI Z 400

Accompagnement à l'examen pratique du permis de conduire :

Un enseignant de la conduite accompagne l'élève durant l'examen pratique du permis de conduire, qui s'effectue avec le véhicule de l'auto-école.

**TRAJET VERS LA PISTE**



Temps de déplacement 3 min

1.7 km